

ANNEXE II

LA SITUATION FINANCIÈRE

Sommaire

I. LA QUALITÉ DE L'INFORMATION COMPTABLE EST EN VOIE D'AMÉLIORATION	1
I. 1. MALGRE UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'ETAT DU PATRIMOINE, LE CARACTERE PARTIEL DE LA COMPTABILITE PATRIMONIALE FRAGILISE LE BILAN	1
I. 2. LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PRINCIPES COMPTABLES PEUT ENCORE PROGRESSER.....	2
I. 2. 1. <i>La gestion des contrats et conventions en ressources affectées donne globalement satisfaction</i>	2
I. 2. 2. <i>Le suivi des comptes de tiers présente des fragilités notamment sur les créances de formation continue.....</i>	3
I. 2. 3. <i>La pratique actuelle des amortissements et de leur neutralisation est en voie d'être fiabilisée pour l'avenir, mais le retraitement ne garantit pas l'exactitude des constats antérieurs</i>	4
I. 2. 4. <i>La comptabilisation en droits constatés doit faire l'objet d'un éclaircissement sur les droits d'inscription</i>	5
I. 3. LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE COMPTABLE GAGNERAIT A ETRE DAVANTAGE FORMALISE	5
II. L'UNIVERSITE DONT L'AISSANCE FINANCIERE S'EST ACCRUE AVEC L'ACCUEIL DE L'IUFM FAIT PREUVE DE MAITRISE DANS LE FINANCEMENT DE SES INVESTISSEMENTS	6
II. 1. L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'UPVM DECOULE LARGEMENT DU RESULTAT POSITIF DE L'IUFM INTEGRE EN 2007 ET D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7
II. 1. 1. <i>L'EBE de l'UPVM, en diminution sur la période 2004-2006, connaît une embellie en 2007 grâce à l'apport de l'IUFM en subventions d'exploitation.....</i>	7
II. 1. 2. <i>La structure des produits d'exploitation affiche une prédominance des subventions, malgré une bonne tenue des ressources propres.....</i>	8
II. 1. 3. <i>La structure des charges d'exploitation serait profondément modifiée par le transfert de la masse salariale des agents de l'Etat</i>	10
II. 1. 4. <i>Les résultats se rétablissent en 2007 grâce au redressement de l'EBE et à l'apport des produits issus de la neutralisation des amortissements.....</i>	12
II. 1. 5. <i>La capacité d'autofinancement se développe sensiblement sur la période, en particulier sous l'effet d'une politique volontariste de dotations aux amortissements</i>	13
II. 2. L'UNIVERSITE A EU CONSTAMMENT BESOIN DE FAIRE APPEL A L'AUTOFINANCEMENT POUR COUVRIR SON AMBITIEUX PROGRAMME IMMOBILIER SUR LE CAMPUS DE CRETEIL ...	14
II. 3. L'UPVM ATTEINT EN 2007 UN NIVEAU SATISFAISANT DE FINANCEMENT GLOBAL	15
II. 3. 1. <i>Le fonds de roulement qui progresse régulièrement de 2004 à 2007 traduit la bonne capacité de l'établissement à financer ses investissements</i>	15
II. 3. 2. <i>Le besoin en fonds de roulement, qui s'inverse entre 2004 et 2007, reflète une souplesse de gestion dans le cycle d'exploitation</i>	16
II. 3. 3. <i>La trésorerie connaît une progression remarquable et atteint en 2007 un niveau confortable</i>	17

La structure budgétaire de l'université Paris 12 – Val-de-Marne (UPVM) comprend en 2008 sept UFR, cinq instituts, dont l'IUFM intégré le 1^{er} mars 2007, une UB pour les services centraux et un service commun de documentation (SCD). Compte tenu de son activité recherche limitée en volume financier, l'université n'a pas créé de service d'activités industrielles et commerciales. Elle ne dispose en 2008 d'aucun service à comptabilité distincte¹.

Le budget de l'université stricto sensu s'élevait en 2007 à 77 M€, auquel s'ajoutait le budget annexe de l'IUFM à hauteur de 10 M€, soit un total de 87 M€. Au budget initial 2008 la prévision s'établit à **78 M€**, intégrant le budget de l'IUFM (11 M€) comme composante à part entière.

En 2007 l'UPVM a exécuté un budget de 74 M€ à comparer au réalisé 2006 qui s'élevait à périmètre comparable² à 59 M€

L'université utilise en 2008 le logiciel de gestion financière et comptable NABUCO, y compris l'IUFM qui utilisait jusqu'en 2007 le logiciel GERICO.

I. LA QUALITÉ DE L'INFORMATION COMPTABLE EST EN VOIE D'AMÉLIORATION

La Mission d'audit, d'évaluation et de contrôle (MAEC) de la Direction générale de la comptabilité publique a conduit un audit de l'agence comptable de l'UPVM de septembre 2007 à février 2008 dans le cadre du processus de fiabilisation du compte 26 « Participations » de l'Etat. Les travaux ont porté sur le compte financier 2006.

La mission d'audit de l'IGAENR est intervenue pendant la phase contradictoire entre la trésorerie générale et l'université. Pour autant, le rapport provisoire de la MAEC qui a été communiqué à la mission a permis à l'IGAENR de disposer de cette expertise approfondie et récente. Plusieurs observations, soulevées par les auditeurs de la MAEC ayant d'ailleurs été confirmées par l'agent comptable, celui-ci a pu intégrer les corrections nécessaires à l'état définitif du compte financier.

Le compte 2007, sous sa forme définitive, n'étant pas disponible lors de l'audit sur place³, la mission a donc fondé son examen principalement sur le compte financier 2006 qui excluait l'IUFM, celui-ci ayant été intégré au budget 2007 sous forme de budget annexe suivi en SACD. Compte tenu de ce changement important de périmètre, la mission a toutefois jugé nécessaire sur les principaux points et enjeux, d'actualiser ses appréciations au vu du compte financier 2007, communiqué en fin de mission.

I. 1. Malgré une bonne connaissance de l'état du patrimoine, le caractère partiel de la comptabilité patrimoniale fragilise le bilan

La situation de l'actif du bilan mobilier et immobilier requiert encore d'importants travaux comptables pour en assurer l'exhaustivité et la sincérité. La situation comptable du patrimoine de l'université révèle que seule la moitié des constructions présente une bonne traçabilité :

¹ En 2007 l'IUFM était un SACD de l'université Paris 12.

² IUFM inclus.

³ Le compte financier 2007 sera présenté au conseil d'administration de mai 2008 en même temps que la première DBM.

- le TGPE est correctement renseigné en ce qui concerne les constructions récentes dont l'UPVM a assuré la maîtrise d'ouvrage depuis 1996, mais il est incomplet sur les propriétés de l'Etat non déléguées en MOA à l'université (sites d'origine du Centre multidisciplinaire de Créteil – environ 60.000 m² soit 30 % du patrimoine total –, de la faculté de médecine Henri Mondor ou encore du site de Vitry de l'IUT) et sur les biens propriétés de la région (IUT de Sénart-Fontainebleau et Institut de gestion). Le vice-président chargé des constructions estime que la reconstitution du dossier juridique et l'actualisation du TGPE nécessiteraient un travail de deux mois par une équipe d'experts, en collaboration avec le rectorat pour clarifier le régime juridique des biens ;
- France Domaine n'ayant pas encore procédé à la valorisation des biens, l'absence de données chiffrées ne permet pas d'avoir un haut de bilan sincère, mais une simple estimation consistant à appliquer à la surface totale du patrimoine (192.000 m² y compris l'IUFM) un coût plancher de l'ordre de 2.000 € par m² conduit à une valeur totale approchant les 400 M€. Or, 58 M€ seulement sont comptabilisés au compte 213 Constructions hors aménagements en 2006, soit environ 15 %. Le chiffre passe à 64 M€ avec l'IUFM en 2007, traduisant une lente amélioration, qui n'est cependant toujours pas à la hauteur des enjeux ;
- La traçabilité des investissements a bien été assurée par l'agence comptable via l'utilisation du compte d'encours (dont la pratique abusive pour des immobilisations effectivement terminées a pris fin en 2007 et a conduit à des corrections d'imputations massives) et par le service financier central depuis 2002 sur le logiciel IMMO et sur NABUCO via plusieurs CR ouverts à l'UB 900 des services centraux (pour les constructions). En revanche, il n'est pas tenu de véritable comptabilité de programme, ni de programme pluriannuel d'investissement ;
- La traçabilité des travaux de maintenance et de sécurité est en revanche complète.

En conclusion, il apparaît que **malgré l'implication de l'agence comptable et du service financier central, l'université ne dispose pas pour l'heure de la connaissance exhaustive de son patrimoine.** Cependant l'implication de l'agence comptable dans l'apurement des comptes d'immobilisations et plus globalement dans la fiabilisation du haut de bilan **témoignent d'une volonté d'amélioration de la qualité comptable. Dans l'hypothèse d'un transfert du patrimoine à l'établissement, l'aboutissement de ce travail, nécessitant une participation active des services de l'Etat et un rapprochement permanent du service financier et du service immobilier, constituerait un préalable indispensable.**

Les autres biens sont immobilisés pour leur coût d'acquisition, dès que celui-ci dépasse le seuil de 800 €. Ces immobilisations corporelles, valorisées à l'actif du bilan 2006 à hauteur de 12,7 M€ d'installations techniques, matériels et outillages et 18,5 M€ de matériel de bureau, mobilier et informatique représentent près de 30 % des immobilisations de l'université inscrites au bilan (112 M€).

I. 2. La mise en œuvre des grands principes comptables peut encore progresser

I. 2. 1. La gestion des contrats et conventions en ressources affectées donne globalement satisfaction

Le circuit de gestion des contrats et conventions, notamment internationaux ou de recherche, gérés en ressources affectées obéit aux règles suivantes :

- l'enregistrement est tenu au fur et à mesure, le titre de recette est émis chaque trimestre par la composante à hauteur du mandat et validé par le service financier central ; le module « conventions » de NABUCO ayant été jugé peu fiable, le service financier a recours à un autre dispositif qui consiste à suivre chaque mois une centaine de CR au sein de l'ensemble des UB correspondant à autant de contrats et conventions ;
- la situation globale recouvre des disparités importantes selon les composantes, dont certaines, confrontées à un volume très élevé de contrats, peinent à en assurer le suivi en temps, ce qui génère des retards d'encaissement de recettes ;
- le service de la recherche récemment réorganisé jouera un rôle utile dans la formalisation du circuit de contrôle des contrats de recherche.

1. 2. 2. Le suivi des comptes de tiers présente des fragilités notamment sur les créances de formation continue

L'agent comptable se heurte à plusieurs difficultés qui entravent le bon recouvrement des créances de formation continue. D'une part, le régime juridique s'appliquant à ces conventions conduit à émettre le titre non à la signature du contrat, mais à la réalisation de la prestation, ce qui nécessite la signature effective des stagiaires à l'issue du stage, faute de quoi la recette ne peut être recouvrée. D'autre part, l'agent comptable souligne les difficultés d'utilisation du module contentieux de NABUCO qui ne facilite pas la gestion. Il restait au compte financier 2006 (C/411) 3,9 M€ de créances à recouvrer dont 1,3 M€ de créances sur l'AFUNA⁴ ; au compte financier 2007 la situation était similaire avec 4 M€ de créances au total, dont 965.000 euros de créances AFUNA.

En 2006, la situation des charges à payer aux fournisseurs qui correspondent à des factures non parvenues soit 727.000 € (C/408) et celle des produits non encore facturés pour lesquels des ordres de recettes sont à établir pour un montant de 592.000 € (C/418) témoignent de certains retards sur les comptes de tiers. Une amélioration était toutefois constatée par rapport à 2005. En 2007, si la situation est stationnaire quant aux charges à payer sur factures non parvenues (734.000 euros), en revanche elle s'est brutalement dégradée sur les titres de recette à établir qui s'élèvent à 4,7 M€. Cette dégradation provient intégralement du rattachement de l'IUFM à l'université (+3.9 M€ de subvention DGES à régulariser). Sur les 3.9 M€, 2 M€ sont, au moment de l'audit, déjà régularisés.

S'agissant des autres comptes de tiers, l'analyse fait apparaître des comptes régulièrement movimentés et correctement suivis, donc une situation globalement satisfaisante fin 2006 :

- le compte 4718 – recettes à classer – présente un solde créditeur de très faible montant (178.000 € en 2006 et 302.000 € en 2007) ; pour 2008, à titre indicatif, – la date d'observation se situant encore en début d'exercice – la balance émise au 22 avril fait apparaître un montant relativement faible de recettes à classer en instance d'émargement à hauteur de 390.000 € ;
- au compte 441 les restes à recouvrer sur subventions d'Etat et des collectivités s'élevaient à 1,5 M€ en 2006 et à 196.000 euros en 2007 ;
- le compte 4728 retraçant les dépenses à régulariser se stabilisent avec 288.000 € au compte financier 2006 et 264.000 € au compte financier 2007.

⁴ Organisme associatif rémunérant l'université pour les prestations de formation par l'apprentissage qu'elle effectue pour son compte ; le montant des créances fait l'objet d'une demande d'ajustement par la MAEC qui relève à l'instar de la Cour des comptes l'insuffisance des justificatifs à l'appui des versements réalisés par l'AFUNA.

I. 2. 3. La pratique actuelle des amortissements et de leur neutralisation est en voie d'être fiabilisée pour l'avenir, mais le retraitement ne garantit pas l'exactitude des constats antérieurs

Depuis 1997 l'université Paris 12 – Val-de-Marne amortit ses immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire au 1^{er} janvier de l'année suivant la mise en service du bien et non pas suivant la méthode du prorata temporis conformément aux nouvelles normes comptables. S'agissant des durées d'amortissement, les constructions et les travaux de maintenance et de sécurité des bâtiments sont amortis depuis 2006 sur la base d'une durée respective de 35 et 10 ans⁵.

Plusieurs outils de suivi coexistent (le logiciel IMMO ou des tableurs excel) selon la date d'acquisition des biens, avant ou après 2002. L'historique des immobilisations en cours figurant en annexe du compte financier 2006 n'étant pas assorti de l'état des amortissements correspondants, le rapprochement entre la réalité physique et l'enregistrement comptable est rendu malaisé.

La fiabilisation de la procédure d'amortissement, en cours, n'est pas achevée. L'ensemble des biens ne figurant pas au bilan, les amortissements sur biens immobiliers (C/284) ne dépassent pas en 2006 3,6 M€ sur un total d'amortissements de 13,6 M€ au compte 28. La situation s'améliore en 2007 avec un volume d'amortissements immobiliers⁶ cumulés de 7,5 M€ (soit une progression de 3,8 M€ sur l'année) sur un total de 19,6 M€ tous amortissements confondus.

A titre indicatif, la mission a estimé que le montant annuel de l'amortissement sur l'ensemble du patrimoine immobilier y compris l'IUFM serait de l'ordre de 8 M€ sur la base d'une durée de 50 ans ; la fourchette haute, calculée sur une durée de 35 ans, atteint 11 M€

L'UPVM pratique depuis 2006 la neutralisation des amortissements (C/776) pour les biens remis en dotation ou affectés par l'Etat à l'université et pour lesquels l'établissement ne supporte pas la charge du renouvellement. Les 3,6 M€ d'amortissements immobiliers sont ainsi neutralisés en totalité en 2006. En 2007 les amortissements issus des biens financés sur subvention sont également neutralisés ; le reste, qui est financé sur le budget de l'établissement, n'est pas neutralisé).

Au passif en capitaux propres, le compte 1021 Dotation initiale a été alimenté pour la première fois en 2006 à partir de subventions d'investissement de l'Etat correspondant aux constructions que l'UPVM a reçues en dotation de l'Etat et sur lesquelles elle exerce la maîtrise d'ouvrage et le contrôle. En 2006 le montant de ces dotations initiales s'élevait à 54,7 M€ à rapprocher des 56 M€ enregistrés au compte d'immobilisations 213. Ce travail de retraitement devrait être étendu à l'ensemble des biens remis en dotation à l'université.

Les subventions d'investissement renouvelables de l'Etat et des collectivités locales (C/13) s'élevaient à 8,7 M€ en 2006 et à 14 M€ en 2007. Ces subventions sont potentiellement amortissables chaque année au même rythme que celui retenu pour les amortissements des immobilisations. Une quote-part de la subvention amortie fait l'objet d'une reprise au résultat, imputée au C/777.

Dans l'hypothèse d'un transfert du patrimoine de l'Etat à l'université, les modalités de financement des biens dont l'établissement assurerait alors la charge du renouvellement devraient bien entendu évoluer à l'initiative de l'Etat.

⁵ Cette décision a été prise en octobre 2006 par le CA dans le cadre de la DBM2.

⁶ IUFM compris.

⁷ Dont 1,6 M€ d'amortissements pour les bâtiments neufs et 2,2 M€ pour les bâtiments anciens.

I. 2. 4. La comptabilisation en droits constatés doit faire l'objet d'un éclaircissement sur les droits d'inscription

Le dispositif financier, budgétaire et comptable de l'UPVM repose sur une comptabilité en droits constatés pour les opérations courantes.

En ce qui concerne les droits de scolarité (4,8 M€ en 2006 et 3 M€ en 2007-C/7061) les étudiants ont la possibilité de les régler par chèque ou par carte bleue auprès de l'agence comptable. A réception du paiement, les données sont saisies dans APOGEE, l'application de suivi de la scolarité. Or le logiciel ne fournissant pas automatiquement de données financières, notamment la totalisation des droits perçus sur une période donnée, une requête spécifique doit être réalisée par le centre informatique de l'université pour obtenir cette information.

L'université pratique, depuis 2007, la comptabilisation des droits d'inscription au prorata sur l'année universitaire, en fonction de leur rattachement à l'exercice. Du point de vue budgétaire, la décision de mise en conformité a bien été traduite dans la DBM2 du 26 octobre 2007 qui consacre une diminution de 2,4 M€ des ressources correspondantes et un prélèvement à due concurrence sur le fonds de roulement pour compenser cette moindre recette budgétaire. Or, le compte 487 Produit constatés d'avance n'a pas été utilisé en 2007. C'est que l'université n'utilise pas le compte 487 mais génère ses écritures sur le compte 411 (subdivisé). Une réflexion est menée sur l'utilisation du compte 487 ; les réticences de l'agence comptable sont liées à un risque de perte d'information lors du retraitement comptable.

Au total, malgré les progrès déjà enregistrés sur le retraitement des immobilisations, la qualité de l'information financière peut encore s'améliorer, en particulier au bilan. Cependant plusieurs facteurs rendent la tâche difficile à l'agence comptable, en dépit de l'implication de son encadrement :

- la coexistence de systèmes informatiques destinés à l'inventaire physique et à l'enregistrement comptable des immobilisations, amortissements ou produits de l'activité (FORMATIC, APOGEE, IMMO, NABUCO, tableurs excel). Ils ont fait l'objet d'une sédimentation au fur et à mesure des besoins et au fil du temps ce qui complexifie la restitution de l'information financière sans en garantir pour autant l'exhaustivité ni l'exactitude ;
- l'héritage d'une situation historique en matière de patrimoine immobilier – situation couramment observée dans les universités auditées –, se manifestant par des défaillances sur l'inventaire, la situation juridique et la valeur des biens ;
- le besoin de renforcer en compétences l'agence comptable sur les postes à enjeux, tout particulièrement le haut de bilan (actif et passif), alors que le traitement de la dépense, notamment de la paye est globalement satisfaisant. Le passage à SIFAC prévu en 2010 devrait améliorer sensiblement la pratique des droits constatés en responsabilisant les gestionnaires des composantes sur la certification du service fait.

I. 3. Le dispositif de contrôle interne comptable gagnerait à être davantage formalisé

S'agissant des modalités de **contrôle interne comptable**, la MAEC relève une insuffisante formalisation des procédures pratiquées par l'agence comptable, observation faite à plusieurs reprises sur l'ensemble du champ budgétaire et financier.

Plusieurs travaux engagés tels que le dispositif de contrôle partenarial établi sous forme d'une convention entre l'ordonnateur et le comptable en novembre 2007 est susceptible de faire progresser rapidement les services. Les travaux de formalisation des processus réalisés dans le cadre du groupe de travail sur les circuits financiers mis en place pour le projet d'établissement peuvent également être utilement capitalisés et approfondis. (cf. annexe I – La situation budgétaire).

Dans la perspective de l'autonomie accrue et tout particulièrement du transfert de la masse salariale, de la volumétrie et des enjeux qui en découlent, l'université gagnerait à réfléchir à un dispositif de contrôle hiérarchisé fondé sur une analyse préalable des risques afin de ne plus être dans l'obligation de réagir au fil de l'eau aux dysfonctionnements qui peuvent survenir. Elle pourrait ainsi sécuriser les contrôles et, partant, la fiabilité de l'information financière.

II. L'UNIVERSITE DONT L'AISSANCE FINANCIERE S'EST ACCRUE AVEC L'ACCUEIL DE L'IUFM FAIT PREUVE DE MAITRISE DANS LE FINANCEMENT DE SES INVESTISSEMENTS

De 2004 à 2007 la prévision budgétaire⁸ de l'UPVM fait de manière récurrente l'hypothèse d'un résultat déficitaire en fonctionnement (entre -1,5 M€ et -3,9 M€ sur la période) et d'une insuffisance d'autofinancement rendant nécessaire, après prise en compte des dépenses d'investissement et d'équipement, un prélèvement sur le fonds de roulement allant croissant (de -3,4 M€ en 2004 à -8,5 M€ en 2007).

Cette prévision a été régulièrement démentie sur la période 2004-2006 par une exécution plus favorable, liée à un taux d'exécution moindre que prévu des dépenses, notamment d'investissement conduisant à des reports de crédits. Le résultat de l'exercice s'est soldé constamment par un excédent, certes en diminution (de 3,1 M€ en 2004 à 1,7 M€ en 2006), et par une augmentation du fonds de roulement dont le niveau, passé de 12,3 M€ en 2004 à 16,7 M€ en 2006, correspond à un doublement en volume depuis 2000 et à une augmentation de plus d'un tiers du nombre de jours de fonctionnement couverts.

S'ajoutant à cela un besoin en fonds de roulement pour couvrir l'exploitation, qui va décroissant jusqu'à devenir négatif en 2006, générant donc de la trésorerie, la situation financière de l'UPVM se caractérise sur la période observée par un certain confort, avec une trésorerie à hauteur de 16,8 M€ en 2006 contre 5,8 M€ en 2004.

En 2007, la situation financière se stabilise globalement. Le résultat de l'exercice s'établit à 1,2 M€ en légère décroissance par rapport à 2006, tout comme le fonds de roulement net global qui passe à 15,2 M€. La trésorerie de l'établissement s'enrichit sous l'effet de placement de valeurs mobilières.

L'intégration de l'IUFM, sous la forme d'un SACD le 1^{er} mars 2007⁹, puis d'une composante à part entière au 1^{er} janvier 2008, modifie sensiblement les équilibres internes de l'établissement, en raison du poids relatif important qu'il représente, combiné à une structuration financière, différente de celle de l'UPVM stricto sensu.

Ainsi, l'intégration de l'IUFM à l'UPVM a-t-elle un impact tout à fait net sur le résultat et sur le fonds de roulement de l'exercice 2007. En effet, le résultat de l'IUFM s'élève à 1,8 M€ supérieur à celui de l'université (1,2 M€) et son apport en fonds de roulement s'établit à 4,2 M€ quand celui de l'UPVM est de 16,8 M€. L'IUFM constitue donc un « gisement » pour l'établissement.

⁸ Après DBM2.

⁹ Pour dix mois de l'année 2007.

Compte tenu de ce changement important de périmètre et malgré le calendrier, la mission a jugé nécessaire sur les principaux points et enjeux, d'actualiser les appréciations fondées sur le compte financier 2006 au vu des éléments financiers de 2007.

II. 1. L'accroissement de la capacité d'autofinancement de l'UPVM découle largement du résultat positif de l'IUFM intégré en 2007 et d'une politique volontariste de dotations aux amortissements

II. 1. 1. L'EBE de l'UPVM, en diminution sur la période 2004-2006, connaît une embellie en 2007 grâce à l'apport de l'IUFM en subventions d'exploitation

Indicateur privilégié de la « rentabilité » de l'établissement, l'excédent brut d'exploitation (EBE) mesure le solde des ressources courantes¹⁰ après paiement des achats de fournitures ou de service, des dépenses de personnel et des impôts.

L'EBE de l'université Paris 12 – Val-de-Marne affiche une légère décroissance entre 2004 et 2006, passant de 4,1 M€ à 3,7 M€. En 2007 l'EBE connaît une augmentation brutale de 70 % en s'élevant à 6,3 M€. **Le facteur principal de cette embellie est bien l'intégration de l'IUFM qui apporte à elle seule un EBE de 2,7 M€ à comparer à celui de l'UPVM stricto sensu qui, avec 3,6 M€, se stabilise au même niveau qu'en 2006.**

Tableau 1 : Evolution de la valeur ajoutée et de l'excédent brut d'exploitation

UNIVERSITE PARIS XII VAL DE MARNE	en Euros			
	2004	2005	2006	2007
Valeur Ajoutée	-1 118 479	-1 719 827	-2 367 571	-7 039 687
V. A. corrigée des subventions	18 702 281	19 778 488	22 155 848	27 874 852
Excédent Brut d'Exploitation	4 161 225	5 249 734	3 708 677	6 309 359

Source : UPVM, UPVM hors IUFM de 2004 à 2006, UPVM y compris IUFM en 2007

La croissance de l'EBE recouvre deux mouvements contraires : une dégradation brutale de la valeur ajoutée rapportant les produits issus de l'activité¹¹ de l'établissement aux achats et services extérieurs¹² et une forte augmentation des subventions d'exploitation en provenance de l'Etat.

La valeur ajoutée connaît depuis 2004 une dangereuse dégradation dont le caractère régulier doit susciter la vigilance de l'établissement. Positive en 2003 (+1,7 M€) grâce à une relative maîtrise du poste achats de fournitures et de services extérieurs, elle devient négative en 2004 (-1,1 M€) et ne cesse de se détériorer depuis lors (-1,7 M€ en 2005, -2,3 M€ en 2006) ; en 2007, avec l'intégration de l'IUFM, elle chute à -7 M€ en 2007.

¹⁰ Prestations de service, droits d'inscription, subventions et dotations de fonctionnement.

¹¹ Ventes et prestations de service : droits d'inscription, prestations de recherche, formation continue, autres prestations de service.

¹² Achats de matière première dont fluides, fournitures diverses pour l'enseignement et la recherche, locations, entretiens, documentation, colloques.

Cette situation résulte de :

- une stagnation des produits issus de l'activité qui évoluent sur la période 2004-2007 entre 15,3 M€ et 15,9 M€. Il est à noter qu'avec l'intégration de l'IUFM le montant des produits issus de l'activité n'augmente que de 1,3 M€ (+8 %), c'est-à-dire un accroissement proportionnellement moindre que celui de la population étudiante résultant de l'intégration ou que l'augmentation du budget (de l'ordre de 15 % dans les deux cas) : l'intégration de l'IUFM est donc quasiment sans effet sur le montant des ressources propres de l'établissement ;
- une augmentation importante des charges (+5 M€) se répartissant entre un surplus d'1,2 M€ d'achats de matière première et de fournitures diverses de petit équipement, 1,3 M€ de dépenses de locations, d'entretien et de réparation et 2,5 M€ d'autres services extérieurs, principalement des frais de mission (+0,6 M€) et des frais postaux et de télécommunication (1 M€).

Même si on considère que la taxe d'apprentissage et les ressources affectées perçues sur la base de conventions et contrats d'exploitation peuvent être assimilées à des ressources propres et peuvent donc conduire à un retraitement de la valeur ajoutée, celle-ci deviendrait légèrement positive en 2006 (de l'ordre de 0,5 M€) mais chuterait brutalement en 2007 (-3,3 M€¹³). La dégradation serait tout autant constatée.

Cette détérioration de la valeur ajoutée est largement compensée par :

- une augmentation substantielle des subventions d'Etat (+10 M€), correspondant à l'apport de l'IUFM traditionnellement bien doté en DGF. En revanche, le montant de la subvention recherche¹⁴ diminue légèrement (2,1 M€ en 2007 contre 2,8 M€ en 2006), et la taxe d'apprentissage¹⁵ reste quasi stable (1,1 M€ en 2006 et 1,3 M€ en 2007). L'intégration de l'IUFM qui n'apporte aucune ressource sur ces deux postes est donc totalement neutre ;
- ce différentiel positif n'est pas amputé par des charges de personnel supplémentaires, l'IUFM n'ayant pas d'emplois gagés et ayant peu de contractuels sur budget propre.

Au total l'EBE, reconstitué en 2007 sous l'effet de l'intégration de l'IUFM, s'accroît de 2,7 M€, soit une croissance de 70 % entre 2006 et 2007.

II. 1. 2. La structure des produits d'exploitation affiche une prédominance des subventions, malgré une bonne tenue des ressources propres

Les produits d'exploitation¹⁶ augmentent d'environ 20 % sur la période 2003-2006, passant de 39 M€ à 48 M€; l'intégration de l'IUFM en 2007 ne fait que renforcer ce phénomène avec un montant total qui s'élève à 63,6 M€ soit plus de 30 % en un an. On observe sur la période une évolution de la structure de ces produits.

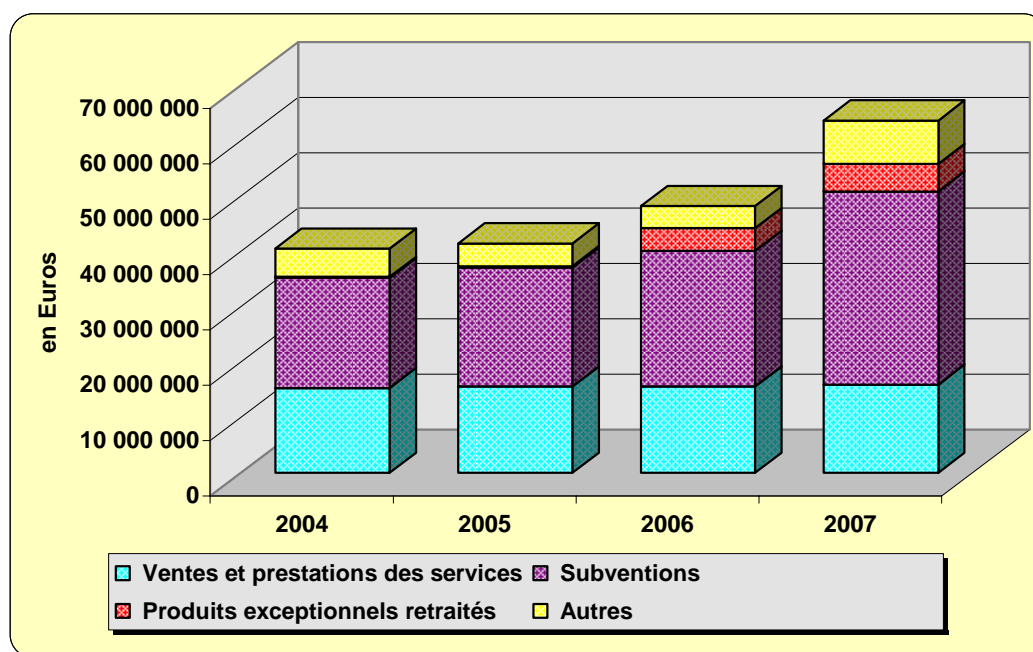
¹³ Dont -2.1 M€ issus de la comptabilisation des droits d'inscription en droits constatés.

¹⁴ Compte 7412.

¹⁵ Compte 7481.

¹⁶ Après neutralisation des recettes internes correspondant aux flux entre services centraux et composantes.

Tableau 2 : Evolution de la structure des produits d'exploitation



Source : UPVM, UPVM hors IUFM de 2004 à 2006, UPVM y compris IUFM en 2007

En 2006, la structure des produits d'exploitation (48,2 M€) de l'université Paris 12 – Val-de-Marne se décomposait en 51 % de subventions, 32 % de ventes et prestations de service, 8 % de produits exceptionnels retraités et 8 % de produits autres. En 2007, sur le périmètre élargi à l'IUFM, la prédominance des subventions d'exploitation allouées par l'Etat s'accroît avec un taux de 55 % des produits contre 25 % pour les produits issus de l'activité (ventes, droits et prestations). Les produits exceptionnels et autres produits restent stables.

Les subventions de l'Etat passent de 16 M€ en 2004 à 21 M€ en 2006, essentiellement sous l'effet de l'augmentation de la DGF. Surtout le montant des produits exceptionnels retraités passe de 0,1 M€ à 4 M€ correspondant à la neutralisation des amortissements, suite aux retraitements opérés par l'agent comptable sur les immobilisations en cours et conformément à la politique de fiabilisation des comptes engagée en 2006.

Quant aux autres produits (7,8 M€) il s'agit exclusivement de produits de gestion correspondant à des prestations internes à l'UPVM, qui sont identifiées par l'établissement dans la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale. Ces prestations internes sont de deux types ; il peut s'agir de l'achat par les composantes de travaux de photographie et reprographie réalisés par un service central qui les leur facture, il s'agit le plus souvent des dépenses de logistique administrative et immobilière générées par les composantes dans leurs activités d'enseignement et de recherche et dont les coûts cachés sont révélés grâce au suivi comptable du compte 18.

S'agissant des produits issus de l'activité on constate non seulement une grande stabilité (avec un montant moyen de l'ordre de 15,5 M€), que n'affecte pas l'intégration de l'IUFM, mais surtout on observe en 2007 une modification importante de leur structuration

Les produits issus de la formation continue et par l'apprentissage jusqu'alors comptabilisés au 7065 sont désormais comptabilisés au 7065 pour la formation continue et au 70682 pour la formation par l'apprentissage.

Les droits d'inscription apparaissent en nette décroissance au compte financier 2007 avec seulement 2,9 M€(dont 0,1 M€pour l'IUFM) contre 5 M€sur les trois années antérieures. Il s'agit là de la traduction comptable de la décision prise en DBM2 d'octobre 2007 consistant à proratiser les droits d'inscription ; au plan budgétaire ceci s'est traduit par une diminution de 2,4 M€de la recette budgétaire correspondante, compensée par un prélèvement à due concurrence sur le fonds de roulement.

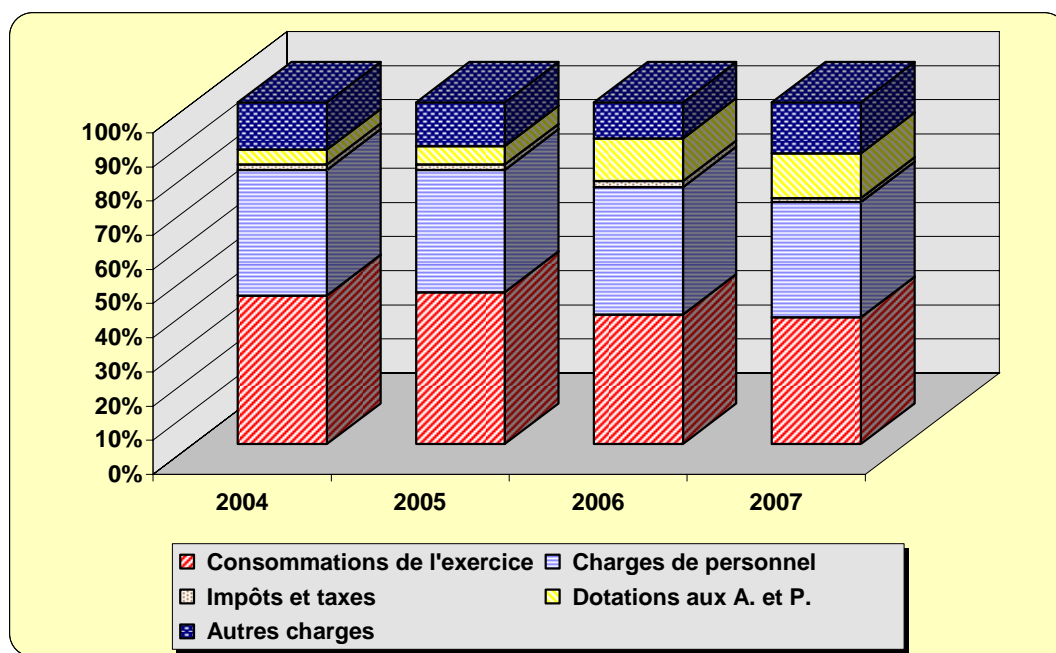
Enfin, le poste « autres prestations de service » connaît une augmentation de 6 M€en 2007 essentiellement en relation avec la formation par apprentissage. L'apport de l'IUFM en la matière de l'ordre de 0,5 M€n'est pas négligeable.

II. 1. 3. La structure des charges d'exploitation serait profondément modifiée par le transfert de la masse salariale des agents de l'Etat

II. 1. 3. 1. Les charges d'exploitation sont en nette augmentation sur la période sous l'effet combiné de la hausse des dépenses de personnel consécutive au transfert au niveau national du chapitre 31-96, de la politique de dotations aux amortissements mise en œuvre par l'établissement et du poids des consommations courantes propre à l'IUFM

Les charges d'exploitation de l'université, qui s'établissaient à 37 M€en 2003 et 2004, sont passées en 2006 à 47 M€et en 2007 à 61,8 M€ Cette évolution est due à trois facteurs : la hausse des charges de personnel, l'augmentation de charges et frais de gestion et l'accroissement des dotations aux amortissements.

Tableau 3 : Evolution de la structure des charges d'exploitation



Source : UPVM, UPVM hors IUFM de 2004 à 2006, UPVM y compris IUFM en 2007

Les charges de personnels sur budget UPVM s'élèvent en 2006 à 17,8 M€ Elles ont augmenté de 3,6 M€ sans que cela ne modifie pour autant la part de ces charges dans le total des charges d'exploitation (37 %). Cette augmentation consécutive au transfert au 1^{er} janvier 2006 des personnels gérés sur l'ancien chapitre 31-96 (ATER, moniteurs, lecteurs) a été en effet accompagnée du transfert de la masse salariale correspondante et de celui des charges patronales sur heures complémentaires assurées par des non-titulaires. Il est à noter par ailleurs que les charges d'heures complémentaires de l'UPVM sont en diminution depuis 2003. La proportion des charges de personnel sur budget universitaire présente la caractéristique d'être plus élevée que celle couramment constatée dans d'autres universités, traduisant le recours plus important de l'UPVM au recrutement de contractuels sur budget propre, du fait de sa sous-dotation en emplois de titulaires et de contractuels d'Etat.

En 2006 les charges de personnel ont rattrapé le premier poste, en importance, celui des consommations de l'exercice (achats de matière première, fournitures, petit équipement et services extérieurs). Relativement stable entre 2003 et 2005, ce dernier qui représentait près de la moitié des charges d'exploitation sur cette période avoisine 18 M€ en 2006.

Au sein de la structure des charges de l'université, les dotations aux amortissements et aux provisions pour risques et charges sont en croissance rapide en 2006, passant de 1,6 M€ en 2004, à 2 M€ en 2005 et 5,9 M€ en 2006. Les dotations aux amortissements en représente la quasi-totalité avec un montant de 5,4 M€ qui intègre 3,8 M€ d'amortissements supplémentaires découlant du retraitement d'immobilisations terminées, enregistrées à tort lors des exercices précédents en « immobilisations en cours ». Après avoir stagné à 5 % jusqu'en 2005, le poste représentait en 2006 12 % du total des charges d'exploitation.

En 2007 la structuration des charges d'exploitation reste inchangée par rapport à 2006, mais les montants des principaux postes sont en nette croissance.

Les consommations de matières premières et de fournitures et les achats de services extérieurs augmentent de 5 M€ en 2007, sur lesquels l'IUFM représente à lui seul 4 M€, se décomposant en achats d'approvisionnements pour 1,2 M€ dont 458.000 euros en fournitures d'entretien et de petit équipement, achats de services extérieurs à hauteur d'1,1 M€ (coûts des locations immobilières, travaux d'entretien, de réparation et de maintenance et achats de documentation pédagogique) et 1,7 M€ en autres services ; les frais de missions représentent à eux seuls près de 700.000 euros de charges. Ces éléments traduisent bien le profil de l'IUFM qui a, d'une part, une forte activité de missions et de déplacements de stagiaires et qui ayant conservé une activité de restauration collective et d'entretien courant a, d'autre part, peu externalisé ce type de fonction.

L'apport de l'IUFM se traduit également par un accroissement des dotations aux amortissements : sur une augmentation globale de 2,2 M€ entre 2006 et 2007, l'IUFM représente 1,5 M€

Enfin, les autres charges passent de 5 M€ en 2006 à 9,1 M€ en 2007, identifiées en totalité sur l'UPVM hors IUFM ; il s'agit pour l'essentiel (6,9 M€) de charges internes qui s'équilibrent de manière symétrique avec les produits internes correspondants ; le compte 186 fonctionne alors comme un compte courant interne à l'établissement.

II. 1. 3. 2. La structure actuelle des charges d'exploitation se trouverait profondément bouleversée avec le transfert de la masse salariale de l'Etat, d'autant plus que les personnels de l'IUFM sont essentiellement des agents de l'Etat

La rigidité structurelle des charges d'exploitation, proportionnellement plus élevée que la situation couramment rencontrée¹⁷ dans les universités, progresse sensiblement en 2006 et atteint près de 39 % ; cette dernière augmentation s'explique par la forte progression des charges de personnel (+25 %). En revanche, en 2007 avec l'intégration de l'IUFM, compte tenu de son apport appréciable en subvention d'exploitation et de son faible budget en personnel, la rigidité des charges se trouverait diminuée.

Tableau 4 : Evolution de la rigidité structurelle des charges d'exploitation (en €)

	2004	2005	2006	2007
Personnel	13 937 318	13 942 301	17 859 786	20 812 251
Impôts et taxes	556 917	562 463	827 527	723 855
Total : (1)	14 494 235	14 504 764	18 687 313	21 536 106
Produits de fonctionnement : (2)	40 508 177	41 455 889	48 232 392	63 652 083
Ratio (1)/(2)	35,7 %	34,9 %	38,7 %	33,8 %

Source : Analyse financière, UPVM hors IUFM de 2004 à 2006 et UPVM y compris IUFM en 2007

L'intégration des charges de personnel aujourd'hui payées sur le budget de l'Etat n'aurait en principe pas d'impact direct sur le niveau de l'EBE, ces charges « nouvelles » ayant vocation, dans l'hypothèse d'une compensation intégrale, à être financées par dotation de l'Etat. Elle modifierait néanmoins profondément la structure des charges. Une projection 2008 hors IUFM reviendrait à transférer 97 M€ de masse salariale Etat sur le budget de l'université ; le poids des dépenses de personnel dans les charges d'exploitation passerait alors de 39 % à 80 %. La même projection incluant l'IUFM dans le périmètre reviendrait à ajouter un volume de masse salariale de l'ordre de 30 M€, ce qui porterait l'estimation totale à 130 M€ et la masse salariale sur budget propre à 23 M€. Le poids des dépenses de personnel dans les charges d'exploitation passerait alors à 86 %. **Dans la perspective du transfert de la masse salariale, l'université serait confrontée alors à des enjeux très lourds en termes de maîtrise et d'optimisation de ces charges.**

II. 1. 4. Les résultats se rétablissent en 2007 grâce au redressement de l'EBE et à l'apport des produits issus de la neutralisation des amortissements

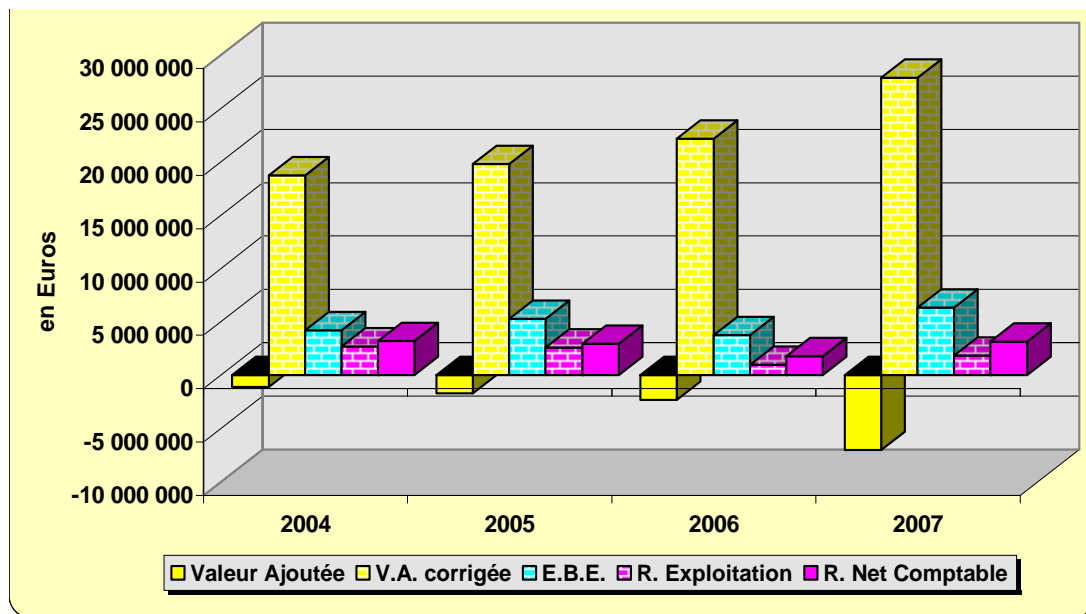
Le résultat d'exploitation suit les évolutions de l'EBE. Stable en 2004 et 2005 (2,6 M€), il diminue sensiblement en 2006 (0,9 M€) avant de se reconstituer en 2007 à hauteur de 1,8 M€. Affecté par des dotations aux amortissements considérablement réévaluées en 2006 puis en 2007, il se redresse grâce à un EBE soutenu par l'accroissement des subventions d'exploitation et sous l'effet d'un montant élevé de produits issus de la neutralisation des amortissements (3,6 M€ en 2006 et 3,8 M€ en 2007).

Les opérations financières confortent le résultat d'exploitation. En effet, l'université n'a aucun emprunt et les produits financiers constituent un apport élevé en 2007 (876.000 euros), ce qui génère un résultat courant de 2,6 M€ auquel s'ajoute un surplus de produits exceptionnels sur opérations de gestion (726.000 euros).

¹⁷ De l'ordre de 25 %.

Au total, le résultat net comptable de l'exploitation est bénéficiaire, en 2007 encore. Il progresse, passant de 1,7 M€ en 2006 à 3,1 M€ en 2007. **Mais c'est le résultat positif de l'IUFM (1,8 M€) qui permet à l'université de retrouver le niveau de 2004. L'accueil de l'IUFM a incontestablement contribué à accroître l'aisance financière de l'UPVM.**

Tableau 5 : Evolution du résultat d'exploitation et du résultat net



Source : UPVM, UPVM hors IUFM de 2004 à 2006, UPVM y compris IUFM en 2007

II. 1. 5. La capacité d'autofinancement se développe sensiblement sur la période, en particulier sous l'effet d'une politique volontariste de dotations aux amortissements

En 2007 l'UPVM atteint un niveau élevé de CAF à hauteur de 6,1 M€ qui se décompose en 2,7 M€ de l'IUFM et 3,4 M€ de l'établissement stricto sensu. Ce montant confortable lui permet de conduire avec plus d'aisance sa politique d'investissement.

Sur la période observée la CAF de l'UPVM affiche une évolution qui la rapproche davantage de l'EBE que du résultat.

Tableau 6 : Evolution de la capacité d'autofinancement en €

	2004	2005	2006	2007	
				Paris 12 seule	Paris 12 + IUFM
Excédent brut d'exploitation	4 161 225	5 249 734	3 708 677	3 614 082	6 309 359
Résultat net comptable	3 163 897	2 928 090	1 736 334	1 242 642	3 106 906
Capacité d'autofinancement	3 230 946	4 247 041	3 132 277	3 408 942	6 170 107

Source : UPVM, UPVM hors IUFM de 2004 à 2006, UPVM hors IUFM et UPVM avec IUFM en 2007

La structure de la capacité d'autofinancement fait apparaître l'importance accordée par l'établissement à la politique de dotations aux amortissements. De 1,6 M€ en 2004, le poste connaît une augmentation de 28 % de 2004 à 2005, puis de 185 % de 2005 à 2006 ; il dépasse le seuil de 8 M€ en 2007.

Cette politique, portée au niveau de la présidence de l'université veut rompre avec une frilosité antérieure qui entravait la capacité d'investissement. La vice-présidente du conseil d'administration considère que la programmation des travaux immobiliers est désormais correctement réalisée, mais que des progrès sont encore à faire pour anticiper la politique d'investissement en matière de plates-formes techniques et de matériels lourds nécessaires à la conduite des programmes de recherche. Pour favoriser la prise de conscience, par les composantes et par les équipes de recherche, des coûts complets engendrés par l'acquisition de ces équipements, la gestion de l'amortissement est désormais suivie au niveau de la composante qui a acquis le bien.

C'est en 2007 que la capacité d'autofinancement générée par l'ensemble des produits d'exploitation est au plus haut niveau, atteignant un taux de 11 %. **Ainsi, en 2007, les produits de l'exploitation permettent de dégager, au-delà de la couverture des charges d'exploitation de l'année, un montant significatif d'autofinancement autorisant des investissements importants.** Outre cet examen en niveau et en structure, la capacité d'autofinancement doit être analysée au regard du niveau des équipements et des investissements qu'elle contribue à financer.

II. 2. L'université a eu constamment besoin de faire appel à l'autofinancement pour couvrir son ambitieux programme immobilier sur le campus de Créteil

Comme l'université Paris 12 – Val-de-Marne n'est pas endettée, la CAF n'est donc pas mobilisée pour assurer la couverture du remboursement d'emprunts. Ainsi elle constitue une source de financement disponible pour les investissements de l'établissement.

Les dépenses d'investissement de l'UPVM se caractérisent par leur niveau élevé, mais aussi leur variabilité, correspondant aux différentes phases de l'important cycle d'investissement initié par l'établissement sur la décennie, qui visait à regrouper sur Créteil la majorité des composantes. Sur la période 2004 à 2007, l'université a diligemment la construction de l'UFR de droit, des bibliothèques universitaires de lettres-sciences et de médecine, la restructuration de l'IUT de Créteil-Vitry et la construction du bâtiment des STAPS. De 23,7 M€ en 2004, le niveau d'investissement s'est stabilisé autour de 11 M€ par an, à l'exception d'un point bas de 5,8 M€ en 2006.

Tableau 7 : Evolution du niveau des investissements en €

	2004	2005	2006	2007
Acquisitions d'investissement	23 697 259	11 177 478	5 813 762	11 940 179
Financement des investissements (dont CAF)	25 166 595 (3 230 946)	13 285 888 (4 247 041)	7 400 426 (3 132 277)	12 535 030 (6 170 107)
Variation du FRNG	1 469 336	2 108 410	1 586 664	594 851

Source : UPVM, UPVM hors IUFM de 2004 à 2006, UPVM y compris IUFM en 2007

L'université a mobilisé sur la période sa capacité d'autofinancement pour couvrir ses investissements, partiellement financés par les subventions institutionnelles. Au regard de la nature des investissements réalisés, l'université a majoritairement employé ses ressources à des constructions et restructurations immobilières et, à un moindre titre, à des installations techniques, du matériel et de l'outillage.

Le taux de couverture de ces investissements par la CAF croît régulièrement sur la période 2004-2007 passant de 13 % à 50 %. En 2007 la CAF dégagée par l'établissement lui permet donc d'autofinancer la moitié de son programme d'investissement. Elle est complétée par des financements de l'Etat pour lesquels l'université fait d'ailleurs généralement l'avance, ce qui a pu créer par le passé des impasses en termes de trésorerie lorsque le versement des subventions tardait à être effectué. Ces subventions d'équipement sont analysées comme une augmentation des capitaux propres de l'établissement. Ainsi entre 2004 et 2007 l'UPVM a reçu chaque année entre 4 M€ et 9 M€ de capitaux propres.

Compte tenu de ces deux sources de financement, l'UPVM n'a pas eu besoin de procéder à un prélèvement sur fonds de roulement entre 2004 et 2007 pour financer ses investissements ; au contraire, soit que le niveau des investissements ait été moins élevé que prévu, soit que les subventions en aient pris en charge une bonne partie, l'université a finalement réussi à renforcer son fonds de roulement ; celui-ci s'est accru sur la période d'1,5 M€ à 2 M€ entre 2004 et 2006, avec toutefois un ralentissement en 2007 (0,6 M€).

Par conséquent le plan de financement de l'investissement apparaît bien maîtrisé et les sources de financement bien exploitées au regard des projets et des ambitions de l'établissement. Celui-ci a conduit avec la prudence requise, mais sans frilosité, son programme de constructions et d'équipements.

II. 3. L'UPVM atteint en 2007 un niveau satisfaisant de financement global

Tableau 8 : Evolution de l'équilibre financier global

En €	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	
				Paris 12 seule	Paris 12 + IUFM
Fonds de roulement net global	12 325 708	15 378 809	16 750 999	16 151 010	21 979 360
Besoin en fonds de roulement	6 464 865	2 361 472	_ 92 096	_ 4 425 478	_ 176 951
Trésorerie	5 860 843	13 017 337	16 843 095	20 576 488	22 156 312

Source : UPVM, UPVM hors IUFM de 2004 à 2006, UPVM hors IUFM et avec IUFM en 2007

II. 3. 1. *Le fonds de roulement qui progresse régulièrement de 2004 à 2007 traduit la bonne capacité de l'établissement à financer ses investissements*

Le fonds de roulement mesure la capacité de financement des emplois stables de l'établissement en régime de croisière. Dans le cas des universités, à ce stade de l'élaboration des comptes financiers et en dehors d'une certification des comptes, les informations relatives au fonds de roulement, comme au besoin en fonds de roulement, sont souvent à nuancer. En effet, la comptabilité n'est généralement pas entièrement enregistrée en droits constatés et surtout, **s'agissant du haut de bilan, les actifs notamment immobiliers sont incomplets et le niveau des amortissements tout comme les produits issus de la neutralisation et la quote-part des subventions virée au résultat sont en cours de réévaluation (cf. Supra I. 2. 3.)**. Pour autant l'analyse de certains soldes et ratios permet d'apprécier les principales évolutions.

S'agissant de l'UPVM, les modalités de comptabilisation retenues pour mesurer le fonds de roulement doivent être clarifiées ; les tableaux d'analyse financière annexés au compte financier 2007 font état de montants différents de ceux qui figurent au cadre 4 ou dans le module de présentation des résultats de l'analyse financière de la DGCP. La mission a retenu comme support de son expertise ce dernier document.

A l'UPVM, le fonds de roulement net global (FRNG) progresse entre 2004 et 2006 de 4,3 M€ Fin 2006, le montant du FRNG représentait 126 jours de dépenses, à comparer aux 74 jours couverts fin 2004.

En 2007, le fonds de roulement s'enrichit de celui de l'IUFM (+4,2 M€) et avoisine les 22 M€ La couverture des dépenses globales n'en est pas pour autant améliorée, car le montant moyen des dépenses mensuelles augmente également, passant de 4 M€ en 2006 avant l'intégration de l'IUFM à 5,5 M€ en 2007. Ainsi le nombre de jours de dépenses couverts par le fonds de roulement se stabilise à 120 jours.

Sans être opulent, ce niveau garantit aisance et sécurité et place l'UPVM dans une situation tout à fait comparable à celle de Paris 4 ou Paris 7.

Sur l'ensemble de la période, les ressources stables comme les emplois durables, progressent régulièrement :

- les ressources passent de 117 M€ en 2004 à 163 M€ en 2006 soit près de 40 %. Les capitaux¹⁸ propres de l'établissement augmentent de 24 M€ mais surtout on relève la progression forte des dotations aux amortissements d'un montant équivalent (+22 M€) ;
- les emplois s'accroissent de 36 M€ (+34 %), quasi exclusivement sous forme d'immobilisations corporelles et en cours.

II. 3. 2. Le besoin en fonds de roulement, qui s'inverse entre 2004 et 2007, reflète une souplesse de gestion dans le cycle d'exploitation

Le besoin en fonds de roulement global, correspondant à la somme du BFR d'exploitation et du BFR hors exploitation, diminue très sensiblement entre 2004 et 2007, passant de +6,4 M€ en 2004 à -92.000 euros en 2006 et -177.000 euros en 2007.

Si le BFR hors exploitation reste stable, de l'ordre de +3 M€ en revanche le BFR d'exploitation s'inverse sur la période. En effet, même si les créances d'exploitation résultant de ventes ou de prestations augmentent en valeur absolue, le montant des produits à recevoir sur ressources affectées diminue à due concurrence, d'où une stabilité des actifs d'exploitation entre 2004 et 2007. En revanche, les dettes d'exploitation passent de 14 M€ en 2004 à 21 M€ en 2007 correspondant à des dettes aux fournisseurs plus importantes, mais surtout à une augmentation des avances et acomptes reçus des étudiants et des clients.

L'absence de besoin en fonds de roulement en 2007 s'explique largement par le paiement au comptant des droits et inscriptions et par le versement, généralement rapide sur la période, des subventions après notification par la tutelle.

Au total, l'UPVM connaît donc une situation où en début de période elle doit puiser dans sa trésorerie pour couvrir son besoin d'exploitation, alors qu'en fin de période elle retrouve une vraie souplesse de gestion via un cycle d'exploitation qui génère lui-même de la trésorerie.

¹⁸ Dont la plus grosse part est composée des biens mis à la disposition de l'université : 471 millions d'euros.

II. 3. 3. La trésorerie connaît une progression remarquable et atteint en 2007 un niveau confortable

La trésorerie de l'université connaît une forte croissance sur la période : un doublement de 2004 à 2005, puis un taux d'augmentation annuel de 30 % entre 2005 et 2007. Elle reflète une très bonne gestion des disponibilités en valeurs mobilières de placement et affiche ainsi en 2007 un bon niveau de confort avec un montant de 22 M€ A titre indicatif, ce niveau de trésorerie est supérieur à celui de l'université de Cergy-Pontoise et de Paris 4 et se rapproche du niveau de Paris 7.

Cette amélioration sensible de la trésorerie constitue désormais un plus pour l'établissement dans la perspective de l'acquisition des nouvelles compétences. La trésorerie permet en 2007 de couvrir 4,8 mois de dépenses décaissables, 4 mois de dépenses globales (de l'ordre de 5,5 M€ par mois) et 2 mois de dépenses salariales pour les agents de l'Etat après transfert. Pour apprécier le chemin parcouru, cette situation est à comparer à celle qui prévalait en 2004 où le niveau de la trésorerie permettait juste de couvrir un mois de dépenses globales.